

INSTRUCTION COMMUNE CADET-MAÎTRE GUIDE PÉDAGOGIQUE



SECTION 1

OCOM M503.01 - FORMULER UNE PROPOSITION

Durée totale :	30 min

PRÉPARATION

INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

Les ressources nécessaires à l'enseignement de cette leçon sont énumérées dans la description de leçon qui se trouve dans la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 4. Les utilisations particulières de ces ressources sont indiquées tout au long du guide pédagogique, notamment au PE pour lequel elles sont requises.

Réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant de l'enseigner.

Photocopier la feuille de travail Formuler une proposition qui se trouve à l'annexe A pour chaque cadet.

Photocopier l'aide-mémoire pour formuler une proposition qui se trouve à l'annexe B pour chaque cadet.

Photocopier la table des matières de la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique* pour chaque cadet.

Photocopier la table des matières de la publication A-CR-CCP-951/PT-003, Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure pour chaque cadet.

DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

APPROCHE

L'exposé interactif a été choisi pour cette leçon dans le but d'initier les cadets à la gestion de projet et à la rédaction d'une proposition.

INTRODUCTION

RÉVISION

S.O.

OBJECTIFS

À la fin de cette leçon, le cadet doit être en mesure de formuler une proposition.

IMPORTANCE

Il est important pour les cadets de formuler une proposition, car il s'agit d'une étape importante pour la réalisation d'un projet. Une proposition bien planifiée permet aux gens d'avoir une meilleure compréhension de la charge de travail liée au projet et des exigences du projet et de déterminer si le projet est d'abord réalisable.

Point d'enseignement 1 Définir la gestion de projet.

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

PROJET

Un projet comprend toujours les éléments suivants :

Les résultats particuliers. Le produit ou le résultat.

Définir les dates de début et de fin. Les projets ne durent pas une éternité. Ils sont temporaires et sont créés dans but d'atteindre des résultats particuliers. Une fois que les résultats sont atteints, le projet prend fin.

Définir les budgets. La quantité requise de personnes, de fonds, d'installations, d'équipement et de renseignements.

Les projets varient de la facon suivante :

- **Grand ou petit.** L'organisation d'une compétition sportive entre les corps de cadets est un grand projet. L'organisation d'une activité sportive pour les cadets seniors est un petit projet.
- Un grand nombre ou un nombre limité de personnes. La planification d'une activité sportive pour les corps de cadets est un projet qui comprend la participation de plusieurs personnes. La réorganisation des meubles dans une chambre à coucher est aussi un projet, même s'il ne nécessite qu'un nombre limité de personnes.
- Relatif au travail ou personnel. La planification du souper de Noël annuel du corps de cadets est un projet relatif au travail. La planification d'un souper pour 12 personnes est un projet personnel.

GESTION DE PROJET

La gestion de projet est le processus de diriger un projet du début à la fin. La gestion de projet comprend les trois éléments de base suivants :

- la planification,
- l'organisation, et
- le contrôle.

Peu importe l'ampleur du projet, ce qui doit être fait reste le même. Les grands projets peuvent prendre plus de temps à préparer que les petits projets, mais ces deux types de projets doivent quand même être structurés.

Chaque projet comporte cinq phases:

- 1. **Concevoir : Trouver une idée.** Il s'agit de l'étape durant laquelle les gestionnaires de projet trouvent une idée de projet. C'est à cette étape que les gestionnaires déterminent la faisabilité du projet, ses avantages et ses limites. À la fin de cette étape, les gestionnaires soumettent leur projet aux fins d'approbation.
- 2. **Définir : Élaborer un plan.** Il s'agit de l'étape durant laquelle un plan détaillé est élaboré.
- 3. **Commencer : Former une équipe.** C'est à cette étape que les personnes concernées doivent être mises au courant du projet et de leurs tâches.
- 4. **Exécuter : Faire le travail.** Il s'agit de l'étape durant laquelle le plan est mis à exécution. C'est l'étape où les superviseurs recueillent des renseignements (supervision) afin de déterminer les écarts du plan et d'appliquer des mesures correctives. Cela permet de s'assurer que les objectifs sont atteints.

5. **Clôturer : Terminer le projet.** Il s'agit de l'étape durant laquelle une réunion a lieu dans le but d'identifier les réalisations et de discuter des leçons qui peuvent être appliquées au projet suivant.

Dans le cas de petits projets, le processus en entier peut prendre quelques jours seulement, tandis qu'il peut prendre plusieurs années pour les projets de plus grande envergure. Que le projet soit simple ou complexe, le processus est le même.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

QUESTIONS:

- Q1. Quels sont les cinq phases d'un projet?
- Q2. Qu'est-ce que la gestion de projet?
- Q3. À quelle étape la proposition doit-elle être rédigée?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Voici les cinq phases d'un projet :
 - Concevoir : Trouver une idée.
 - Définir : Élaborer un plan.
 - Commencer : Former une équipe.
 - Exécuter : Faire le travail.
 - Clôturer : Terminer le projet.
- R2. La gestion de projet est le processus de diriger un projet du début à la fin.
- R3. La proposition est élaborée durant la première étape, soit l'étape de conception.

Point d'enseignement 2

Expliquer la phase de conception d'un projet.

Durée : 10 min Méthode : Exposé interactif

Tous les projets commencent avec une idée. Parfois, l'organisme a des exigences particulières pour un projet. D'autres fois, il y a plus de liberté quant au choix.

CHOISIR UN PROJET

Un projet élaboré au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC) doit être en conformité avec ses buts.



Demander aux cadets d'énumérer les buts des OCC.

Les buts des OCC sont :

- 1. Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership.
- 2. Promouvoir le conditionnement physique.
- 3. Susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Les cadets peuvent être appelés à participer à l'élaboration d'un exercice.

Voici quelques exemples d'exercices que les cadets peuvent choisir :

- le service communautaire,
- la familiarisation avec les FC,
- le conditionnement physique et les sports,
- le tir de précision,
- l'instruction nautique,
- la vie saine,
- la randonnée en montagne,
- le leadership, et
- l'exercice militaire.

CHOISIR UNE ACTIVITÉ OU DES ACTIVITÉS

Une fois que l'exercice est choisi, les activités relatives à l'exercice doivent être créées. Selon l'OAIC 11-03, Mandat du programme des cadets, la vision du programme des cadets (PC) est celle d'«une organisation axée sur le développement des jeunes qui se veut pertinente, crédible et proactive, en offrant un programme de choix aux jeunes du Canada, et qui les prépare à devenir les chefs de demain grâce à des activités amusantes, intéressantes, sécuritaires et bien organisées». Il faut garder cette vision à l'esprit lorsqu'on détermine les activités pour un exercice des cadets.

Une bonne façon de trouver des idées est un remue-méninges.



Demander aux cadets d'énumérer certaines lignes directrices sur la façon de diriger une activité de remue-méninges.

Voici certaines lignes directrices :

- Écrire tout ce qui nous vient à l'esprit.
- La critique est interdite : toutes les idées sont acceptées.
- Se servir des idées des autres pour créer de nouvelles idées.
- Trouver un maximum d'idées.

Par exemple, si les cadets choisissent un exercice en conditionnement physique et en sports, ils peuvent relever les activités suivantes grâce au remue-méninges :

- une course,
- un cours de natation,
- un cours de karaté,
- une journée de ski alpin,

- une séance d'entraînement de boxe, et
- une rencontre omnisportive.

Avant de prendre une décision finale, il est important de tenir compte de quelques facteurs :

- les objectifs de l'activité ou des activités, et
- les limites qui peuvent interrompre la réalisation de l'exercice.



Il faut aussi tenir compte de l'âge des participants. Ce qui peut être amusant pour les cadets de première année ne l'est pas nécessairement pour les cadets de troisième année.

DÉTERMINER LES OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ OU DES ACTIVITÉS

Chaque activité qui fait partie de l'exercice doit avoir un objectif particulier. L'objectif de chaque activité doit satisfaire aux objectifs des OCC.

Les objectifs doivent être spécifiques, mesurables, atteignables, réels et temporels (SMART). Quand on a des attentes qui sont claires, cela permet de s'assurer plus facilement que le projet reste sur la bonne voie.



Demander aux cadets d'expliquer le concept d'établir des objectifs « SAGES ».

Spécifiques. Quelle activité spécifique pouvez-vous faire pour vous aider à atteindre votre objectif? Votre objectif doit être concis et centré sur un résultat spécifique (votre objectif ne peut être trop vague).

Appréciables. Comment pouvez-vous mesurer l'atteinte de votre objectif? Comment vous sentirez-vous lorsque vous aurez atteint l'objectif?

Que l'on peut gérer (réalisables). Qu'est-ce qui peut vous nuire pendant la progression de l'atteinte de votre objectif? Quelles sont les ressources auxquelles vous pouvez faire appel?

Empreints de réalisme. Que pourrez-vous en retirer?

Situés dans le temps. Quand atteindrez-vous cet objectif? Quelle sera votre première étape?

DÉTERMINER LES LIMITES

À cette étape, les gestionnaires de projet doivent déterminer les limites qui peuvent interrompre leur projet.

Il peut s'agir des limites suivantes :

- les politiques,
- les ressources, telles que :
 - le calendrier ou la durée,
 - le personnel;
 - le transport,

- les finances, et
- l'équipement.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

QUESTIONS:

- Q1. Quel est le but des OCC? Pourquoi est-il important de le connaître?
- Q2. Quelle est la méthode pour trouver des idées d'activités?
- Q3. Nommez certaines limites qui peuvent interrompre un projet.

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Le but des OCC est de :
 - Développer chez les jeunes les qualités de civisme et de leadership par l'entremise du civisme et du leadership.
 - Promouvoir le conditionnement physique.
 - Susciter l'intérêt des jeunes pour les activités maritimes, terrestres et aériennes des Forces canadiennes.

Il est important de connaître les buts des OCC, car un projet élaboré au sein des Organisations de cadets du Canada (OCC) doit être en conformité avec ses buts.

- R2. Le remue-méninges est la méthode pour trouver des idées d'activités.
- R3. Voici les limites qui peuvent interrompre un projet :
 - les politiques,
 - les ressources, telles que :
 - le calendrier ou la durée,
 - le personnel;
 - le transport,
 - les finances, et
 - l'équipement.

Point d'enseignement 3

Expliquer les paramètres des activités des cadets par rapport aux politiques.

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

Une politique est un plan ou un principe d'action qui est créé pour orienter les chefs et leur fournir des paramètres en vue d'exécuter les activités des cadets. Il y a de nombreuses politiques et procédures de sécurité qui permettent de s'assurer que les cadets participent à un entraînement amusant et stimulant de façon sécuritaire. Il faut prendre ces politiques et ces procédures en considération pendant l'élaboration d'un exercice.

ORDONNANCES SUR L'ADMINISTRATION ET L'INSTRUCTION DES CADETS (OAIC)

Les OAIC comprennent une liste des politiques portant sur l'administration et l'instruction des cadets à l'échelle du pays. Certaines politiques limitent certaines activités et donnent des conseils pour d'autres activités. Par exemple, l'OAIC 13-12, *Supervision des cadets*, décrit les exigences portant sur le nombre d'instructeurs nécessaires pour chaque type d'activité, qui peut être exécutée, en vue d'offrir une supervision adéquate.

ORDONNANCES DE SÉCURITÉ NAUTIQUE



Distribuer la table des matières de la publication A-CR-CCP-030/PT-001, *Ordonnances de sécurité nautique*, à chaque cadet.

La publication *Ordonnances de sécurité nautique* est un document qui donne des conseils sur la planification d'activités sur l'eau.

Le document contient de l'information sur :

- les ordonnances de sécurité nautique,
- les ordonnances sur la sécurité des embarcations à moteur,
- les ordonnances de sécurité pour la navigation à rame,
- les ordonnances de sécurité pour la navigation à voile,
- les ordonnances de sécurité pour les canots et les kayaks,
- les ordonnances de sécurité pour la natation, et
- la plongée sous-marine.

Cette information porte sur la flottabilité, le nombre de membres du personnel par cadet, le vent, la température, l'équipement, les vêtements, la navigation de nuit, le port de chaussures, les exercices de chavirement, etc.

CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE - NORMES DE SÉCURITÉ DE L'ENTRAÎNEMENT PAR L'AVENTURE



Distribuer une copie de la table des matières de la publication A-CR-CCP-951/PT-003, Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure à chaque cadet.

La publication *Cadets royaux de l'Armée canadienne – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure* est un document qui donne des conseils sur la planification des activités d'entraînement par l'aventure.

Le document contient des sections portant sur :

- le canotage, le kayak, le canotage de voyageur et le kayak de mer,
- la spéléologie,
- l'escalade et l'alpinisme,
- le ski de fond,

- la randonnée pédestre et la grande randonnée pédestre,
- le vélo de montagne,
- la carte d'orientation,
- la descente en radeau,
- la course d'obstacles et de cordes, et
- les jeux d'initiative et la résolution de problèmes.



D'autres documents peuvent aussi orienter les chefs de groupe durant la planification de diverses activités. Il y a :

Le Guide de sécurité générale pour le programme des cadets du MDN/FC a été créé pour aider les chefs à assumer leurs responsabilités en leadership et en sécurité. Ce guide se trouve au site Web http://www.cadets.ca/content-contenu.aspx?id=64062&rdr=true&LangType=3084

La publication A-CR-CCP-177/PT-001, *Manuel de référence - Programme de tir de précision des cadets*, donne des conseils sur la planification des activités de tir de précision.

Certaines régions ou certains détachements peuvent avoir des ordonnances supplémentaires qui renforcent ou clarifient les directives se trouvant dans les documents nationaux.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 3

QUESTIONS:

- Q1. Quels documents comprennent une liste des politiques nationales portant sur l'administration et l'instruction des cadets à l'échelle du pays?
- Q2. Quel document doit-être consulté pour planifier une activité sur l'eau? Pour l'entraînement par l'aventure?
- Q3. Quel type d'information se trouve dans ces documents?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Les OAIC.
- R2. Les ordonnances de sécurité nautique doivent être consultées pour planifier des activités sur l'eau. Le document *Cadets royaux de l'Armée canadienne, Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure* doit être consulté pour planifier un entraînement par l'aventure.
- R3. Ces documents contiennent l'information portant sur les activités et les diverses procédures de sécurité à suivre.

Point d'enseignement 4

Expliquer comment rédiger une proposition.

Durée : 5 min Méthode : Exposé interactif

Une proposition doit comprendre les éléments suivants : comment, quand, par qui et combien. Elle doit contenir suffisamment de renseignements pour que le superviseur puisse accepter ou refuser le projet.

En rédigeant une proposition, ce que le projet rapportera et les ressources nécessaires pour l'exécuter deviennent évidents pour les superviseurs.



Distribuer la feuille de travail Formuler une proposition à chaque cadet.

La proposition doit comprendre les renseignements suivants :

- le titre du projet (le type d'exercice),
- les activités choisies,
- l'objectif ou les objectifs de chaque activité,
- les limites, telles que :
 - o les politiques,
 - le calendrier ou la durée,
 - le personnel;
 - les finances,
 - o l'équipement.



Distribuer l'aide-mémoire pour formuler une proposition aux cadets.

Une fois que la proposition est terminée, elle doit être remise à l'autorité compétente aux fins d'approbation.

CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 4

QUESTIONS:

- Q1. Quels renseignements doivent être indiqués dans une proposition?
- Q2. Donnez des exemples de limites.
- Q3. Que doit-on faire une fois que la proposition est terminée?

RÉPONSES ANTICIPÉES:

- R1. Une proposition doit comprendre les renseignements suivants :
 - le titre du projet (le type d'exercice),
 - les activités choisies,
 - l'objectif ou les objectifs de chaque activité, et
 - les limites.

- R2. Voici quelques exemples de limites :
 - les politiques,
 - le calendrier ou la durée,
 - le personnel,
 - les finances, et
 - l'équipement.
- R3. Une fois que la proposition est terminée, elle doit être remise à l'autorité compétente aux fins d'approbation.

CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

La rédaction d'une proposition par les cadets servira de confirmation de l'apprentissage de cette leçon.

CONCLUSION

DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

MÉTHODE D'ÉVALUATION

Cet OCOM est évalué conformément aux instructions de la publication A-CR-CCP-705/PG-002, *Norme de qualification et plan du Cadet-maître*, chapitre 3, annexe B, COREN 503.

OBSERVATIONS FINALES

La rédaction d'une proposition est une étape importante pour qu'un projet se réalise. Plus il y a de réflexion dans la proposition, plus les idées sont définies et plus les autres étapes du projet devraient être faciles. La rédaction d'une proposition permet de clarifier la portée du projet et l'ampleur de l'engagement nécessaire à la réalisation du projet.

COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Les cadets auront l'occasion de formuler une proposition, en tant que membre d'un groupe, dans le cadre de leur stage de perfectionnement.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

A0-003 Directeur - Cadets. (2006). *Table des matières des Ordonnances sur l'administration et l'instruction des cadets*. Extrait le 25 mai 2006 du site http://www.cadets.ca/support/cato-oaic/intro.aspx

A1-010 A-CR-CCP-030/PT-001 Directeur - Cadets 4. (2008). *Ordonnances de sécurité nautique*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

A2-001 A-CR-CCP-951/PT-003 Directeur – Cadets 3 (2006). *Cadets royaux de l'Armée du Canada – Normes de sécurité de l'entraînement par l'aventure*. Ottawa, Ontario : Ministère de la Défense nationale.

C0-452 Universite de Montréal. (2009). *Le remue-méninges*. Extrait le 29 octobre 2009 du site http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/projet/etape1/brain_1.htm

C3-252 ISBN 978-0-470-04923-5 Portny, S. E. (2007). *Project management for dummies*. Hoboken, New Jersey, Wiley Publishing.

FORMULER UNE PROPOSITION

nbres du groupe :e :e :				

Temps approximatif nécessaire pour la planification et la préparation : _____

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe A de l'OCOM M503.01 du Guide pédagogique CETTE PAGE EST INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC

Aide-mémoire pour formuler une proposition

Étapes à suivre pour formuler une proposition

- 1. Choisir le projet.
- 2. Choisir l'activité ou les activités.
- 3. Déterminer l'objectif de chaque activité.
- 4. Déterminer les limites de chaque activité.

Questions qui aident à formuler une proposition et à faire un plan

Voici une liste de questions à retenir pendant la planification d'une activité. Certaines questions s'appliquent à l'étape de planification d'une proposition et d'autres doivent être prises en considération plus loin dans le processus. Dans les deux cas, il est bon de retenir ces questions tout au long du processus.

- Est-ce qu'il y a des politiques qui s'appliquent à cette activité (p. ex., la supervision)?
- Est-ce qu'il y a des procédures de sécurité particulières à suivre?
 - o les règlements relatifs aux incendies,
 - les situations médicales ou d'urgence,
 - o les conditions météorologiques,
 - o l'équipement, et
 - un instructeur spécialisé.
- Quelles sont les exigences (s'il y a lieu) pour :
 - le transport,
 - les installations.
 - la supervision,
 - o l'équipement,
 - o l'eau et la nourriture,
 - le temps,
 - o les instructeurs spécialisés, et
 - o l'hygiène.
- Quels sont les coûts associés à l'activité?
- Est-ce qu'il y a la possibilité d'une solution de rechange (en raison de mauvaises conditions météorologiques, du nombre insuffisant d'instructeurs, etc.)?

A-CR-CCP-705/PF-002 Annexe B de l'OCOM M503.01 du Guide pédagogique

- Est-ce qu'il y a des exigences particulières pour les cadets en ce qui a trait :
 - à la tenue ou aux vêtements,
 - o à apporter un dîner, et
 - o à avoir un certain niveau de forme physique, de connaissances ou d'habileté.